

2
58' 260

219 471

219 472

4.0

6.0

10

Première partie

La Principauté de Liechtenstein

Comment l'idée de la présente étude a-t-elle vu le jour ? Elle est née d'un besoin ressenti presque simultanément dans le Jura et à Genève ; la discussion sur l'échéance européenne de 1992 aidant, on pouvait s'attendre à ce que certains peuples périphériques de la Confédération suisse, désavantagés ou maltraités, éprouvent en fin de compte le besoin de savoir comment vivent les petits Etats qui ont la chance d'être indépendants sur le plan international : le Liechtenstein, Saint-Marin, Monaco, Andorre, le Luxembourg, etc.

Pour être plus précis, rappelons que M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, avait déclaré en conclusion de la conférence de presse organisée le 13 septembre 1987 :

"On a tort de croire, à Berne et dans les milieux politiques suisses, que le Jura va se décourager, s'aligner, s'endormir dans l'oubli du mal qu'on lui a fait. Gonzague de Reynold enseignait à l'Université, dans ses cours, que si une Confédération doit être ouverte à de nouveaux membres, on doit aussi pouvoir en sortir. Le moment va venir où, devant le silence ou la mauvaise foi de nos partenaires, nous devons dire à ceux-ci : "C'est fini, nous n'avons plus envie de rester avec vous !"

La jeunesse a des ailes. Aussi Me Alain Steullet, secrétaire général d' "Unité jurassienne", vient-il de franchir le pas. Constatant que "le pays jurassien ne s'est jamais vraiment senti concerné par le biribi fédéral, car c'est à la suite d'un coup de force diplomatique qu'il s'est subitement retrouvé suisse et bernois", il a proposé la constitution d'un groupe d'étude chargé de comparer les avantages et les inconvénients qui s'ensuivraient, pour le Jura, s'il se séparait de la Suisse. "Si on ne peut plus rien attendre de cette dernière, on doit tirer des conclusions en toute connaissance de cause."

Un livre à succès est sorti de presse. Il s'intitule "Genève doit-elle rester Suisse ?" et a obtenu le Grand Prix du Mouvement romand. Dans la cité de Calvin, un mouvement indépendantiste a vu le jour. Une dynamique apparaît, que favorisera la construction de l'Europe unie. Celle-ci franchira une grande étape dans moins de quatre ans, et les porte-parole de la Suisse attardée continuent de se tenir à l'écart.

Or, il faut le souligner, être sur cet îlot à l'heure du tunnel sous la Manche ne nous intéressera pas ! Il y a d'autres façons, pour nous, d'envisager notre place dans une Europe qui est aussi notre patrimoine. Pour toutes les raisons qui viennent d'être exposées, le Bureau exécutif du Rassemblement jurassien a décidé, dans sa séance du 11 août 1988, de donner suite à la suggestion d'Alain Steullet. Comme on le voit, dans le courant de l'histoire qui emporte inexorablement tous les peuples, le Jura demeure à l'aise. Il voit loin."

Le Rassemblement jurassien a donc voulu procéder de manière pragmatique et progressive. Cela consiste à lancer un programme de recherche scientifique, pour étudier les différentes hypothèses envisageables et les conséquences qui en découlent.